

Gatineau, le 2 novembre 2012

Madame Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audiences publiques sur l'environnement
Réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier
Questions soumises au promoteur le 30 octobre 2012 (DQ6)**

Madame,

Comme requis, veuillez trouver ci-jointes les réponses aux questions transmises à l'attention du promoteur le 30 octobre dernier.

Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre ces réponses aux membres de la commission.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous demeurons disponibles pour toutes questions supplémentaires et vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.



Alain Renaud, ing.
Coordonnateur – Projets spéciaux
Direction générale

Adresse postale

C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

Tél. : 819 595-7130
Téléc. : 819 595-7138
dirgen@gatineau.ca
www.gatineau.ca

p.j.

Annexe

Réponses aux questions soumises au promoteur le 30 octobre 2012 (DQ6)

1. **Mis à part le terrain de M. Lachapelle destiné à la compensation de l'habitat du poisson, la ville est-elle en négociation de gré à gré ou en processus d'expropriation d'autres terrains privés en bordure de l'actuelle rue Jacques-Cartier ou dans la zone d'étude restreinte ?**

Réponse :

Le tableau ci-après, présente un sommaire de l'ensemble des propriétés acquises ou en cours d'acquisition par la Ville de Gatineau.

Au total, 87 parcelles touchant 62 propriétaires sont visées par les procédures d'acquisition. Toutes les parcelles sont situées en bordure, de part et d'autre, de l'actuelle rue Jacques-Cartier. De ces 87 parcelles, 57 (43 propriétaires) ont été acquises de gré à gré.

À ce jour, 27 parcelles (18 propriétaires), excluant les 3 parcelles appartenant à Monsieur Lachapelle (lesquelles font l'objet d'une contestation du droit d'expropriation), sont actuellement en négociation (tentative de règlement hors cour) ou en attente d'une audience du Tribunal administratif du Québec et/ou de la Cour supérieure pour l'établissement de l'indemnité finale à être versée.

Il est important de noter que dans tous les cas (sauf celui de M. Lachapelle qui conteste le droit de la Ville de Gatineau d'exproprier) des avis de transfert ont été publiés et la Ville de Gatineau est maintenant propriétaire en titre de 84 des 87 parcelles depuis septembre 2011. Tel que prévu aux procédures d'expropriation, les propriétaires visés ont conséquemment reçu une partie de l'indemnité initialement versée par la Ville, soit 70 % de la valeur de l'offre établie par les évaluateurs agréés mandatés par la Ville de Gatineau.

*Ententes signées de gré à gré	43 propriétaires	69 %	57 parcelles	65 %
*Avis de transfert publiés (en attente de l'établissement des indemnités)	18 propriétaires	29 %	27 parcelles	31 %
Expropriations contestées (audiences automne 2012 – M. Lachapelle)	1 propriétaire	2 %	3 parcelles	4 %
TOTAL	62 propriétaires	100 %	87 parcelles	100 %

2. **Veillez nous fournir une copie plus lisible de la planche intitulée « inventaire des milieux humides répertoriés » datée du 2 novembre 2010, ou plus récente si en votre possession, intégrée à l'annexe I du règlement de contrôle intérimaire sur les milieux humides 511-6-2011 de la ville de Gatineau (DB9).**

Réponse :

Le document demandé est soumis en inclus en pièce jointe.

3. **Veillez nous fournir la liste et les adresses des établissements et leur adresse ayant pour usages « débit de boisson » et/ou « établissement avec salle de réception ou de banquet » actuellement en activité en bordure de la rue Jacques-Cartier.**

Réponse :

Sur la rue Jacques-Cartier (entre l'Autoroute 50 à l'Ouest et le prolongement de la montée Paiement à l'Est), il y a seulement trois (3) commerces ayant le code «5821 - Établissement avec services de boissons alcoolisées», dont voici les adresses :

LE FORUM
815, RUE JACQUES-CARTIER

LE STERLING GRILLADES ET FRUITS DE MER INC.
835, RUE JACQUES-CARTIER

REST'O'BORD LE PIRATE
1063, RUE JACQUES-CARTIER

Note : aucun commerce, sur ce même tronçon, n'a le code «5815 - Établissement avec salle de réception ou de banquet».

4. **Quel est le nombre de lots qui seraient concernés par un potentiel remblai dû à la surélévation de la rue projetée en arrière lot.**

Réponse :

Nous estimons que 28 lots seront concernés par un potentiel de remblai dû à la surélévation de la rue projetée en arrière-lot. Le tout sera fonction du profil final qui sera établi lors de la préparation des plans et devis définitifs.

5. **Veillez nous fournir des statistiques d'accidents aux intersections Gréber/Jacques Cartier et Saint-Louis/Jacques Cartier sur une période plus longue que celle fournie (du 1^e janvier 2009 au 31 décembre 2011 – DA11 et DA12), soit d'au moins 15 ans.**

Réponse :

Un tableau des statistiques d'accidents pour les intersections Gréber / Jacques-Cartier et St-Louis / Jacques-Cartier pour la période de 1997 à 2011 est inclus en pièce jointe.

- 6. En audience, un citoyen a fait mention d'au moins deux projets de constructions de logements à haute densité qui seraient planifiés dans la partie est de la rue Jacques-Cartier (DT3, p. 23 et 24). Y a-t-il des demandes de permis pour des projets de logements à haute densité, à l'intérieur de la zone d'étude restreinte, en traitement au niveau du service d'urbanisme de la ville ? Si oui, veuillez nous mentionner la portée et l'emplacement exact de ces projets.**

Réponse :

Non. Il n'y a aucun permis en traitement concernant les projets énoncés par ce citoyen.

- 7. Dans les divers documents déposés, on peut noter des largeurs de piste multifonctionnelle variant de 3 à 4 m (PR3.1, PR3.3 et DA1). Veuillez préciser cette largeur pour chacun des tronçons de la rue Jacques Cartier.**

Réponse :

La piste multifonctionnelle a une largeur de 3.5 m sur tout le long de la rue Jacques-Cartier. Ceci correspond à la largeur identifiée dans les coupes types ainsi que sur les plans de l'avant projet définitif. Il est vrai que les documents énumérés à votre question font mention de largeurs variant entre 3 et 4 mètres. Le descriptif textuel de cet élément n'a pas été mis à jour et il s'agit d'une omission de la part de notre consultant lors de la rédaction de l'étude d'impact.

Compte tenu des informations dont nous disposons actuellement, la largeur de 3,5 mètres correspond à une largeur uniforme minimale tout le long du tracé. Lors de la préparation des plans et devis définitifs, et en fonction de données terrains plus précises, cette largeur pourra être optimisée et atteindre 4 mètres à certains endroits. Par exemple, une portion du sentier d'une longueur d'environ 230 mètres et située à l'extrémité Est (entre la rue St-Louis et le nouveau tracé de la rue Jacques-Cartier qui se rabattra à 90 degrés sur St-Louis) pourra assurément avoir 4 mètres de largeur.

Certains autres segments pourront être augmentés à 4,0 mètres de largeur mais le tout devra être évalué dans une optique de continuité le long du tracé et pour éviter de trop nombreuses variations de largeur qui seraient défavorables d'un point de vue sécuritaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, à cette étape du projet, il a été convenu de présenter une largeur uniforme de 3,5 mètres pour toute l'étendue du tracé.

8. **À la question du président sur l'enfouissement des utilités publiques : « est-ce qu'il y a des informations à l'effet que le service serait moins fiable si les fils sont enfouis? », vous avez répondu que vous alliez vérifier ce détail qui est assez important à votre avis (DT3, p. 32). Veuillez nous transmettre les résultats de votre vérification.**

Réponse :

Voir pièce DA17 de la documentation déjà soumise. (Page 4 de 8).

La réponse est reproduite ci-après pour faciliter la référence:

Question soumise par la Ville à Hydro-Québec :

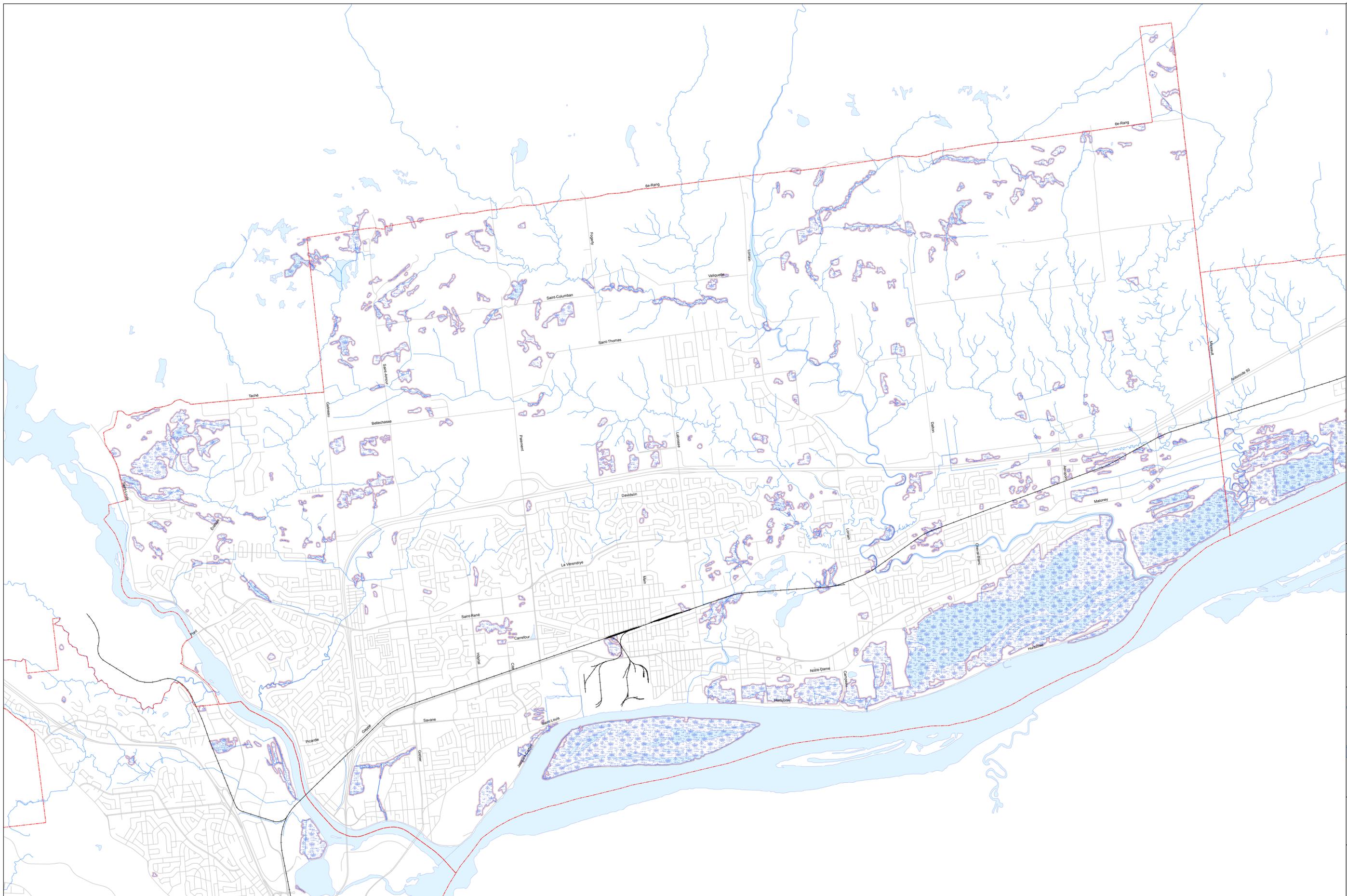
« Compte tenu que le projet est situé dans la zone inondable, est-ce que l'enfouissement des utilités publiques représente une problématique en terme de sécurité ou fiabilité des réseaux enfouis ? »

Réponse transmise par Hydro-Québec :

« Non, cela n'affecte aucunement la fiabilité du réseau, nos équipements sont conçus pour ce type de situation. »

LISTE DES PIÈCES JOINTES

- Planche intitulée « inventaire des milieux humides répertoriés » datée du 2 novembre 2010 et intégrée à l'annexe I du règlement de contrôle intérimaire sur les milieux humides 511-6-2011 de la ville de Gatineau (extrait de la portion applicable au projet de la rue Jacques-Cartier)
- Tableau de statistiques des accidents 1997-2011



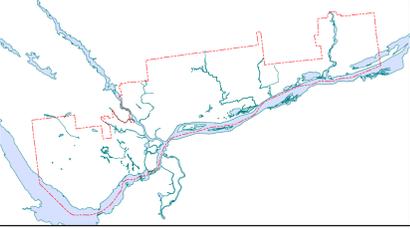
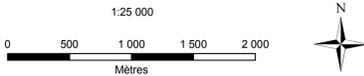
Légende

-  Milieux humides
-  Zone tampon des milieux humides de 15 mètres

Source : AECOM juillet 2010 Inventaire des milieux humides et des cours d'eau



Inventaire des milieux humides présumés et des cours d'eau Centre de services de Gatineau



Conçu par : M. Lalande
 Tracé par : M. Lalande
 Approuvé par : D. Cassivi

Fichier : N:\Carte\ENV\HYDRI\HUMI\MH_Secteurs\GAT_Humides
 Numéro de plan : U-11020F003005R00
 Feuillelet no 3 de 5
 Date : 27 mai 2011

Statistiques des accidents aux intersections Gréber/Jacques-Cartier
et Jacques-Cartier/Saint-Louis de 1997 à 2011

Année	Gravité	Gréber / Jacques-Cartier		Saint-Louis / Jacques-Cartier	
1997	Mortel	0	Total 18	0	Total 0
	Grave	2		0	
	léger	1		0	
	dommages +500\$	14		0	
	dommages -500\$	1		0	
1998	Mortel	0	Total 16	0	Total 0
	Grave	1		0	
	léger	5		0	
	dommages +500\$	9		0	
	dommages -500\$	1		0	
1999	Mortel	0	Total 13	0	Total 0
	Grave	0		0	
	léger	3		0	
	dommages +500\$	9		0	
	dommages -500\$	1		0	
2000	Mortel	0	Total 26	0	Total 0
	Grave	1		0	
	léger	9		0	
	dommages +500\$	13		0	
	dommages -500\$	3		0	
2001	Mortel	0	Total 49	0	Total 0
	Grave	2		0	
	léger	13		0	
	dommages +500\$	30		0	
	dommages -500\$	4		0	
2002	Mortel	0	Total 34	0	Total 0
	Grave	0		0	
	léger	11		0	
	dommages +500\$	18		0	
	dommages -500\$	5		0	
2003	Mortel	0	Total 20	0	Total 7
	Grave	1		0	
	léger	2		2	
	dommages +500\$	11		4	
	dommages -500\$	6		1	
2004	Mortel	0	Total 17	0	Total 6
	Grave	0		0	
	léger	5		0	
	dommages +500\$	12		4	
	dommages -500\$	0		2	

Statistiques des accidents aux intersections Gréber/Jacques-Cartier
et Jacques-Cartier/Saint-Louis de 1997 à 2011

Année	Gravité	Gréber / Jacques-Cartier		Saint-Louis / Jacques-Cartier	
2005	Mortel	0	Total 29	0	Total 2
	Grave	2		0	
	léger	9		0	
	dommages +500\$	16		2	
	dommages -500\$	2		0	
2006	Mortel	0	Total 26	0	Total 2
	Grave	0		0	
	léger	7		2	
	dommages +500\$	17		0	
	dommages -500\$	2		0	
2007	Mortel	0	Total 2	0	Total 0
	Grave	0		0	
	léger	1		0	
	dommages +500\$	1		0	
	dommages -500\$	0		0	
2008	Mortel	0	Total 18	0	Total 12
	Grave	0		0	
	léger	11		4	
	dommages +500\$	7		5	
	dommages -500\$	0		3	
2009	Mortel	0	Total 16	0	Total 3
	Grave	0		0	
	léger	7		1	
	dommages +500\$	7		1	
	dommages -500\$	2		1	
2010	Mortel	0	Total 6	0	Total 0
	Grave	0		0	
	léger	1		0	
	dommages +500\$	5		0	
	dommages -500\$	0		0	
2011	Mortel	0	Total 17	0	Total 1
	Grave	0		0	
	léger	7		0	
	dommages +500\$	8		1	
	dommages -500\$	2		0	
1997 à 2011	Mortel	0	Total 307	0	Total 33
	Grave	9		0	
	léger	92		9	
	dommages +500\$	177		17	
	dommages -500\$	29		7	